

B.O.U.G.E.

BULLETIN DE LIAISON

DU

C.I.A.F.T.

Juin 1989 Vol. 6 No 25

**Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail
1600, Berri, bureau 3005 Montréal H2J 4E6 (514)844-0760**

TABLE DES MATIERES

ÉDITORIAL	2
MERCI, MMERCI, ET ENCORE MERCI!	3
FCPASQ: LA LUTTE CONTRE LA LOI 37: à L'HEURE DU BILAN...	5
L'EMPLOI NON TRADITIONNEL CHEZ LES FEMMES: SURVOL HISTORIQUE	8
ACTION-REACTION: L'HISTOIRE DE "LOUISE"	15
DES NOUVELLES DE...	
L'ESTRIE	17
LA RIVE-SUD	18
AGENDA DU CIAFT	19
UNE INITIATIVE INTERESSANTE: LE CLUB DE LECTURE DU CFE	24
ANNONCEZ-VOUS	25

ÉDITORIAL

Bonjour vous toutes,

Deux bonnes nouvelles, même trois! D'abord, l'été 89 est là et avec lui la période des vacances pour la majorité d'entre vous. Vacances des plus méritées, car quels que soient le lieu et la forme de notre engagement, les derniers mois n'ont pas été faciles. Cependant, rien ne peut empêcher le soleil de se lever et je vous souhaite à toutes un été de chaleur et d'amitié.

Deuxième bonne nouvelle: le CIAFT tiendra son congrès les 16 et 17 novembre prochains sous le thème **Travail 2000: quête ou conquête?** Planifiez-vous dès maintenant deux jours ensoleillés au milieu de la grisaille de novembre.

Troisième bonne nouvelle, pour certaines: le CIAFT déménage! À compter du 7 juillet 1989, nous aurons pignon sur rue au 1265 Berri, Bureau 930, Montréal (Québec) H2L 4C6. Nous voisinerons, entre autres, Relais-Femmes, Femmes en tête, la Fédération des femmes du Québec, Travail non traditionnel. "Beaucoup de famille dans l'édifice", faisait remarquer le proprio.

Les bureaux seront fermés du 17 au 28 juillet. Mais à compter du 31, Jacinthe Mc Cabe sera disponible pour répondre à vos appels. Je serai de retour dans mes tout nouveaux locaux le 14 août.

D'ici là, et après, inscrivez-nous sur votre liste de cartes postales à envoyer. Nous sommes curieuses de connaître les goûts vacanciers des membres du CIAFT.

En toute amitié,

Lyse Leduc

MERCI! MERCI! MERCI! MERCI! MERCI! MERCI! MERCI! ET

Je profite de ce dernier numéro du Bouge avant la période estivale pour souligner la participation des membres aux différents comités du CIAFT. Il faut mentionner que sans cette précieuse et constante collaboration, il serait impossible à la permanence et au Conseil d'administration d'abattre tout le travail qui doit se faire sur les divers dossiers.

En espérant qu'elles seront toujours là l'an prochain et que d'autres viendront se joindre à elles, merci beaucoup à:

Aide sociale

Suzanne Barbeau, Denise Imbeault,
Madeleine Lebeau, Lyse Leduc

Action-continuité

Madeleine Lebeau, Micheline Simard,
Toutes les directrices de projet

Discrimination systémique

Madeleine Berthiaume, Lise Doyle,
Suzanne Girard, Lyse Leduc, Ginette Legault

Formation professionnelle -
Education

Marcelle Arcand, Gabrielle Ciesielski,
Nicole Côté, Isabelle d'Autrive, Solange
Godbout-Fortier, Annie Lord, Julie
Meloche, Andrée Robert

Législation du travail

Monique Desrochers, Doris Lamontagne,
Lyse Leduc, Andrée Robert

Libre-échange

Doris Lamontagne, Lyse Leduc

Plein emploi

Denise Banville, Jacinthe Bégin, Martine Bégin,
Diane Fugère, Suzanne Girard, Martine Groulx,
Johanne Isabel, Lyse Leduc, France Lessard, Denise
Marquis, Lise Quesnel, Denise Vanderbrooke

Sciences et technologies

Madeleine Berthiaume, Nicole Côté, Madeleine
Grégoire, Colette Lippé, Gisèle Rocheleau

Bulletin de liaison "Bouge"

Lyse Leduc, Jacinthe Mc Cabe, Julie
Meloche

MERCI... MERCI... MERCI... ET ENCORE MERCI

Congrès annuel

Louise Gagnon-Lessard, Martine Groulx, Marie-Simone Icart, Madeleine Lebeau, Lyse Leduc, Jacinthe Mc Cabe, Danielle Paradis

Regroupements régionaux
du CIAFT

Marie Boulanger, Monique Desrochers, Madeleine Lebeau, Louise Lefebvre, Denise Marquis, Martine Roy

Communication - Publicité

Lyse Leduc, Andrée Robert

Financement

Suzanne Blache, Lyse Leduc

Julie Meloche,
Vice-présidente aux affaires internes

**Regroupement des femmes sans
emplois (R.O.S.E.)
du nord du Québec**

**La lutte contre la loi 37
à l'heure du bilan**

A partir de leur vécu à l'aide sociale et de l'histoire du FRONT COMMUN DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES, organisation de lutte provinciale existant depuis 15 ans, les personnes assistées sociales ont pendant les deux dernières années menées une lutte acharnée contre le projet libéral de réforme de l'aide sociale.

Ce projet de loi allait détériorer de façon très significative leurs propres conditions de vie, conditions de vie se situant déjà bien au deçà des seuils de la décence. C'est donc à partir de cette constatation qu'un fort mouvement de contestation s'est créé et ce, à partir de l'organisation qui les représente, soit le F.C.P.A.S.Q.

Dresser un bilan de deux longues années de lutte, précédée de 15 ans d'histoire et de combat politique n'est pas chose facile, tellement d'éléments sont à considérer! Puis, nous serions tentés-es de lancer la grande phrase: "tant d'énergie pour tout perdre au bout, quossé que ça donne?". Mais, les gains remportés par toute l'opposition populaire qui s'est placée derrière le F.C.P.A.S.Q. sont à notre avis, au delà de

ce que nous aurions pu espérer dans une conjoncture comme celle du Québec ces années-ci.

NOS GAINS

A) Gains matériels:

En décembre 1987, le ministre Paradis publiait un document qui dressait les grandes lignes de son projet de réforme de l'aide sociale. Ce document intitulé: "Pour une politique de sécurité du revenu" fut soumis à la population et celle-ci fut invitée à y réagir en commission parlementaire. Plus de 125 mémoires y furent déposés, 80% de ceux-ci rejetaient la proposition libérale, et pour cause, ce document était tout à fait scandaleux! Moins d'un an après sa publication, la loi 37 était adoptée au parlement. Malgré la perte d'acquis comparativement à la loi actuelle de l'aide sociale, les choses se sont un peu améliorées, les coupures sont moins grosses, les vices moins vicieux. Il n'en demeure pas moins que la loi adoptée en décembre dernier continue de soulever toutes nos inquiétudes, notre colère et notre indignation. Mais face au document d'orientation, nous sommes devant la loi du "moins pire que c'était" et s'il en est ainsi, c'est vraiment que l'opposition populaire a réussi à faire sentir à nos dirigeants toute sa force et sa détermination.

B) Un pouvoir politique acquis:

LA LUTTE CONTRE LA LOI 37: À L'HEURE DU BILAN

Parmis les défis qu'il a su relever, le F.C.P.A.S.Q. a réussi à créer un rapport de force sérieux face au gouvernement libéral. Ce rapport de force passe d'abord et avant tout par une reconnaissance accrue de son rôle comme organisation représentant toutes les personnes assistées sociales du Québec. Cette reconnaissance comme force politique majeure, nous sommes en mesure de la constater lorsque nous évaluons les relations étroites que nous avons patiemment établies avec les médias. Alors qu'au tout début nous avions peine à attirer un ou deux journalistes à nos conférences de presse, nous en sommes arrivés-es à obtenir une couverture journalistique que plusieurs pourraient envier. Cette reconnaissance de la part des médias a évidemment eu ses répercussions, et ce, à différents niveaux et entre autres, au niveau gouvernemental. A plusieurs reprises, le F.C.P.A.S.Q. fut invité à rencontrer ses adversaires afin de discuter de nos positions extrêmes. Bien sûr, ces rencontres ne pouvaient et n'auraient jamais pu nous permettre de trouver un terrain d'entente tellement nos intérêts étaient et sont contradictoires. Par contre, elles venaient affirmer la présence d'un rapport de force véritable, la preuve que le F.C.P.A.S.Q. était une force sociale reconnue.

C) Une population plus sensibilisée
Les personnes assistées sociales ont

depuis toujours et spécialement dans la lutte contre la réforme travaillé de façon acharnée à la démolition des lourds préjugés auxquels ils - elles sont quotidiennement confrontés-es.

La présence occupée par le F.C.P.A.S.Q. dans les médias aura servi à notre avis à démontrer à la population le vrai visage de la pauvreté au Québec. Loin de nous l'idée de croire que tous les préjugés sont morts et enterrés, ils sont tellement gros et utiles à nos gouvernements! Pourtant, à l'intérieur de nos groupes, nous sommes à même de constater que sans avoir perdu ses bons vieux préjugés, la population en général est plus informée, plus sensible à la réalité que vivent les personnes assistées sociales.

D) Les alliances - la mobilisation
Mais le plus grand des acquis, la plus belle victoire est sans aucun doute la largeur de l'opposition qui s'est créée autour de la question de l'aide sociale. Du jamais vu au Québec! De cinq cents personnes assistées sociales que le F.C.P.A.S.Q. avait réussi à mobiliser en mai 87, nous étions huit mille à la manifestation d'octobre 88.

La force des alliances que le F.C.P.A.S.Q. a réussi à créer est tout à fait extraordinaire. D'abord, pendant plus d'un an, celui-ci s'est entouré d'une trentaine de groupes nationaux de tous les ordres: syndicats, groupes de femmes, d'handicapés-es, de jeu-

LA LUTTE CONTRE LA LOI 37: À L'HEURE DU BILAN

nes... en mettant sur pied une table de concertation contre la réforme de l'aide sociale. Celle-ci fut l'instigatrice de plusieurs actions d'envergure nationale dont deux manifestations monstres. La Table de concertation dont le leadership fut assuré par le F.C.P.A.S.Q. eut donc un rôle clé dans la lutte puisqu'elle décentralisait le problème de l'aide sociale en impliquant des acteurs représentant l'ensemble de la population. De plus, les forces concentrées nous aurons permis d'unir nos objectifs spécifiques afin de mener une lutte encore plus serrée face au gouvernement libéral.

De plus, le F.C.P.A.S.Q. a aussi bénéficié d'appuis très importants de la part de milliers d'organisations dans la province. En décembre 88, plus de 1700 groupes exigeaient le retrait du projet de loi 37. Des évêques jusqu'aux agents-es de l'aide sociale, en passant par des milliers de groupes communautaires, tous-tes se sont placés-es derrière le F.C.P.A.S.Q.

Sans ces alliances, le F.C.P.A.S.Q. n'aurait certainement pas pu mener une lutte aussi serrée, aussi belle, aussi mobilisante. Les alliances, l'union des forces, est-il nécessaire de le rappeler, représentent en soi la plus belle victoire à notre actif.

Le phénomène de la concentration des richesses et de l'élargissement de la

pauvreté nous amènera certainement à continuer d'unir nos forces, à éviter la sectorialisation des luttes pour plutôt lutter plus globalement pour un projet de société plus juste et équitable. La grandeur et la beauté des gains remportés dans cette longue lutte se situent dans le fait qu'ils demeurent, qu'ils sont des acquis pour le futur, des acquis certains pour continuer ensemble...

Annie Plamondon du R.O.S.E. du Nord,
mars 1989

L'EMPLOI NON TRADITIONNEL CHEZ LES FEMMES: SURVOL

Exposé du Colloque sur les emplois non traditionnels pour les femmes "Des mains pour l'avenir"

Cet exposé se veut un survol de l'évolution et aussi du recul des femmes en ce qui a trait aux occupations non traditionnelles rémunérées ou non, et ce, à travers diverses civilisations à travers les âges.

Depuis le début des temps, les femmes ont travaillé. De tous temps, la reconnaissance du travail des femmes a été différente de celle des hommes. Ce n'est, cependant, que très récemment dans l'histoire de l'humanité que ce partage du travail a pris une allure carrément discriminatoire pour les femmes. Cette première démarcation est apparue avec l'arrivée de la technologie et a été nettement accentuée par la révolution industrielle. Cette démarcation ne s'est pas faite en vingt ans, il y a eu un long cheminement.

Pendant des siècles et des siècles on ne remettait pas en question la capacité physique des femmes, on en était plutôt au doute sur leur capacité intellectuelle. Vers le début du XXe siècle, les différentes sociétés reconnaissent enfin que, globalement les femmes sont tout aussi intelligentes que les hommes et que ce n'est plus seulement l'exception. Parallèlement, l'aspect physique des tâches prend une place importante dans la division sexuelle du travail.

Avant de débiter le survol du travail des femmes au cours des siècles, permettez-moi de préciser quelques points.

- En aucun moment de notre histoire, il n'y a eu séparation entre le rôle de mère de la femme et le travail. Nous vivons toujours cette réalité d'ailleurs.
- L'aspect compétition entre les hommes et les femmes, en terme de travail, était impensable: cette nouvelle réalité n'est présente que depuis l'accès universel à l'instruction.
- La participation des femmes au travail rémunéré, ou hors de la cellule familiale, a toujours été dépendante des différentes fluctuations économiques ou politiques des sociétés.
- Les sociétés ont cru, et ce avec une certaine constance à travers les âges, que l'on devait définir les activités en fonction du sexe biologique. Conséquemment, elles ont appris aux hommes et aux femmes à se charger d'un travail convenable à leur sexe et, surtout, à éviter celui du sexe opposé.

Je débiterai mon survol historique par l'époque des pharaons alors qu'il y avait deux entités: les femmes reines et les femmes esclaves. Par la suite,

L'EMPLOI NON TRADITIONNEL

je ferai un rapide portrait de la situation entre le XIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle, en appuyant notamment sur la période de la colonisation en Nouvelle-France. Enfin, je m'attarderai sur la fin du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle jusqu'à nos jours: cette période est beaucoup plus près de nous et elle a été cruciale dans la division sexuelle des tâches.

L'époque des pharaons

Dans la société civile de l'Egypte à cette époque, la femme est l'égale de l'homme; elle peut faire des études, hériter, tester et léguer. Au sein du couple, les décisions sont prises à deux. De cette période, nous retenons la Pharaonne HATCHEPSOUT. Cette dernière était pacifique et énergique.

Pour ce qui est du monde divin, qui imprègne toute la vie quotidienne, il est largement dominé par ISIS, dont on dit "qu'elle a rendu le pouvoir des femmes égal à celui des hommes".

Le monde de l'esclavage ne fait pas partie de la société civile. Les hommes et les femmes y travaillent très dur et ils n'ont aucun droit. Les femmes esclaves se divisent en deux catégories. Celles qui travaillent pour la royauté sont recrutées pour leur grande beauté et elles y ont la vie relativement douce. Pour ce qui est des autres, elles sont porteuses d'eau pour les esclaves qui contruisent les temples et pyramides et, parfois, elles seront affectées au transport des pierres. Elles

assument aussi toutes les tâches reliées à la vie familiale.

Les femmes en Europe entre le X^{ème} et XIX^{ème} siècle

Il est faux de croire que la femme a toujours été cette perpétuelle mineure qu'elle était au XIX^{ème} siècle et de croire qu'elle a toujours été écartée de la vie politique, comme ce fût le cas sous Louis XIV.

Pendant des siècles, en effet, il y eu beaucoup d'évolution et aussi du recul.

Au moyen-âge

Le moyen âge a été pour les femmes un schéma de l'évolution du pouvoir et du déclin sous diverses influences qui aboutira en 1553 par un édit parlementaire où on lui interdira toute la fonction de l'état.

Avant d'en arriver à ce recul majeur, on retrouvait les femmes dans plusieurs sphères de la société.

La médecine était exercée couramment par les femmes au XII^{ème} siècle.

Le plus ancien traité sur l'éducation en France a été fait par une femme.

L'un des plus grands ordres, soit celui de Fontenay (XII^{ème} siècle), réunissait aussi bien des moines que des moniales, et ce, sous l'autorité d'une abbesse.

L'EMPLOI NON TRADITIONNEL...

On retrouvait des femmes dans l'administration des biens, dans les métiers et les commerces.

Les femmes s'intégraient facilement dans les domaines de la pensée et de la littérature et même de la politique.

Sous le règne d'Elisabeth Ière Angleterre

En Angleterre, sous le règne d'Elisabeth Ière, c'est le paradis des femmes. Il en est de même sous le règne de Jacques Ier. Il est impossible de traduire concrètement ce règne en terme de travail. Une chose est certaine, les femmes provoquent les puritains (les hommes) en ayant des mœurs sexuelles qualifiées de très libérales pour l'époque. Elles dirigent boutiques et entreprises et construisent des châteaux.

Les femmes et l'époque de la révolution Française

Les femmes pendant la révolution c'est, pour les uns, le souvenir des dames de la Halle qui haranguent la foule, et pour les autres, la référence à des femmes manipulées par les prêtres qui fournissent le gros des troupes de la contre-révolution.

Plusieurs historiens s'entendent pour affirmer que les femmes ont été très impliquées au début de la révolution et que ce sont les conventionnels qui les firent taire.

Pendant cette même période, elles payèrent cher les désordres et la pénurie parce qu'elles étaient en charge du foyer. Les années 1789 à 1804 ont été lourdes de conséquences pour le destin des Françaises. Le directoire a consacré l'exclusion de leurs droits politiques et la limitation de leurs droits civils. Ce qu'il est important de se rappeler, c'est qu'à la veille de la révolution, le monde du travail comptait beaucoup de femmes. Pensons aux marchandes et à plusieurs autres qui dirigeaient des ateliers. Il y avait une femme arquebusière à Paris, et à Marseille une papetière. Le secteur de l'orfèvrerie employait des polisseuses. Chez les artisans du bois, on retrouvait des femmes peintres et des lustreuses. Tout le secteur de la boucherie était en grande majorité féminin.

Les femmes au temps de la colonie Française

Pendant près d'un quart de siècle, en Nouvelle-France, il n'y avait pas de place pour les femmes Européennes: lorsque les Françaises ont débarqué en Nouvelle-France, le choc a été grand. La femme devait apprendre à tirer du pistolet et accomplir des tâches généralement exécutées par les hommes. C'est donc sans distinction de sexe que l'on défriche, pioche, construit, écorche les peaux, calfeutre les maisons (qui à l'époque étaient très rudimentaires). Les tâches domestiques sont réduites au minimum. Les

L'EMPLOI NON TRADITIONNEL...

tâches de couture, de ménage et de cuisine sont dévolues aux femmes, mais la sphère d'action des femmes touche en même temps largement celle des hommes aux champs.

Le XVII^{ième} siècle s'est présenté comme une époque exceptionnelle sur le plan du travail des femmes. Plusieurs femmes du XX^{ième} siècle interprètent souvent ce phénomène comme exemple de libération. Attention! Pour plusieurs de ces femmes de colons, assumer les tâches masculines, en plus de voir aux tâches féminines, leur semblait un fardeau et elles y avaient rarement été préparées.

Au XVIII^{ième} siècle, l'importance de la famille deviendra un élément capital. C'est cette réalité qui nous permet de mieux comprendre le cadre de vie des femmes du XVIII^{ième} siècle. Donc, que ce soit dans la vie économique, domestique ou sociale, toute l'activité s'articule autour de la famille, ce qui confère aux femmes un rôle de premier plan. L'inégalité des sexes n'est pas remise en question, c'est la complémentarité des rôles qui est indispensable. Pour les hommes et les femmes de cette époque, la vie sociale et économique ne se définit pas en fonction de leur promotion individuelle, mais en fonction de la promotion de la famille.

Les Amérindiennes au temps de la colonie en Nouvelle-France

On sait que les femmes amérindiennes de l'époque avaient un mode de vie très différent des Européennes, ceci est particulièrement vrai pour les Iroquoises qui semblaient nettement vivre dans une organisation sociale qu'elles dominaient. Selon un Jésuite de l'époque, la société Iroquoise en était une matrilineaire (descendance s'établit de mère en fille). On est porté à penser que ce sont les femmes Amérindiennes qui ont été le plus touchées:

1. leur pouvoir politique a été contesté et remis en question
2. leur statut familial et personnel a été bouleversé par les missionnaires
3. l'introduction de produits "tout faits", amenés par les blancs, a confronté leur production artisanale qui était le travail quotidien et leur pouvoir économique.

Fin du XIX^{ième} siècle et le XX^{ième} siècle jusqu'à nos jours

Les femmes d'aujourd'hui vivent une époque passionnante et troublante. Toute leur existence connaît une profonde mutation; elles évoluent si rapidement que le mode de vie des filles d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celui de leur mère. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à entrer sur le

L'EMPLOI NON TRADITIONNEL...

marché du travail, et certaines optent pour des métiers et des professions qui ont toujours été monopolisées par les hommes.

Depuis la fin du XIX^{ième} siècle, nous avons pu assister au développement de la division sexuelle du marché du travail, exception faite pour les années 1939-1945. Le travail dit féminin recouvre les activités des femmes dont les hommes sont exclus; comme le travail masculin décrit les activités des hommes dont les femmes sont exclues.

Rappelons-nous qu'une des premières formes d'activité de travail de la femme reconnue à cette époque a été rattachée à l'économie rurale et ce à l'intérieur de la cellule familiale. Cette participation invisible à la production sociale n'est pas nouvelle; depuis toujours, les femmes participent au travail agricole, au travail domestique.

L'avènement de la société industrielle amène une apparition importante des femmes sur le marché du travail. Parallèlement, l'urbanisation corollaire de l'industrialisation, crée de nouvelles structures d'emploi. On assiste à l'apparition de l'accroissement des services à la population. Le degré d'urbanisation passe de 37% en 1901 à 54.3% en 1941. La majorité des femmes qui passent d'une population rurale à urbaine n'ont ni l'expérience, ni la préparation, ni l'instruction pour

accéder à des professions libérales. En conséquence, les travailleuses du début du siècle se retrouvent dans les usines de textile et du tabac. Il ne faut pas oublier que le service domestique représentera, à la fin du siècle dernier et au début du XX^{ième} siècle, une autre source d'emploi importante pour les femmes.

Nous remarquons aussi l'existence d'une main-d'oeuvre féminine plus marginale (femmes ayant un certain capital) qui administre un petit commerce.

Ce qu'il est important de retenir, c'est que le travail était, au début du siècle, l'expression d'une sécurité financière. Les femmes sont alors exclues des professions libérales; et ce n'est qu'en 1930 que les domaines de la médecine et de la comptabilité leur seront ouverts, le droit ne leur sera ouvert qu'en 1941 et le notariat en 1956.

La seconde guerre mondiale et l'émergence du non traditionnel

Pendant les années de la seconde guerre mondiale, on a eu besoin des femmes pour combattre l'inflation, faire des actions bénévoles, pallier à la pénurie de main-d'oeuvre masculine et, enfin, servir dans les forces armées.

En 1941 naîtra "la division des services volontaires féminins". On note

L'EMPLOI NON TRADITIONNEL

quelques activités bénévoles non traditionnelles dans la Défense Civile du Québec: protection contre les raids aériens et la prévention des incendies.

En juin 1942, le service auxiliaire des incendies de Montréal s'adjoint une section féminine (Première Nord-Américaine).

La guerre a créé beaucoup d'emplois; la main-d'oeuvre féminine s'est accrue dans les domaines de l'activité industrielle et, chose importante, on remarque l'arrivée des femmes mariées sur le marché du travail.

Pour combler la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée, le Gouvernement décide, en 1942, d'admettre les femmes au programme Fédéral-Provincial de formation d'ouvrières. On retrouvera ainsi des femmes soudeuses, mécaniciennes, peintres et électriciennes.

La guerre terminée, le retour à la vie normale ne se fait pas sans désillusions pour les femmes qui ont occupé des emplois non traditionnels. La tradition a très vite repris ses droits.

La place des femmes sur le marché du travail actuel

Le nombre de femmes dans la population Canadienne active est passé de 833,972 en 1949 à 5,382,000 en 1985. L'affluence des femmes dans la population active est sûrement l'un des

changements les plus spectaculaires du monde du travail. En effet, le nombre de femmes ayant un travail rémunéré a sextuplé, selon les données de Statistique Canada. Cependant, l'étude des différents ouvrages sur la situation économique des femmes démontre clairement que le fait d'occuper un emploi n'est pas en soi une garantie de conditions de vie favorables. La plupart de ces dernières continuent d'exercer des professions dans des emplois peu rémunérateurs et souvent très précaires. En 1983, 77% des travailleuses étaient concentrées dans cinq groupes professionnels où, par rapport à leurs collègues masculins, elles occupaient généralement des emplois subalternes. L'écart salarial entre les hommes et les femmes est en partie imputable à cette situation.

La discrimination faite aux femmes dans l'emploi et dans la formation professionnelle contribue à limiter leur pouvoir économique et leurs possibilités d'avancement.

Je crois qu'il est primordial pour les femmes d'acquérir de nouvelles compétences dans des secteurs professionnels non traditionnels si elles ne veulent pas perdre encore plus sur le plan financier. Comme nous l'avons vu, les métiers non traditionnels, ce n'est pas une invention des années 1980; en effet, il y a déjà fort longtemps, les femmes occupaient des emplois non traditionnels. D'après les données dégagées par Statistique Canada lors du

L'EMPLOI NON TRADITIONNEL

recensement de 1981, on assiste à un mouvement notable des femmes vers les champs traditionnellement occupés par les hommes, que ce soit dans leur formation ou sur le marché du travail.

Il est cependant important de noter que cette augmentation se situe principalement dans les professions libérales et dans les postes de direction. En termes absolus, on peut affirmer qu'il n'y a aucune croissance de la présence des femmes dans les métiers hautement spécialisés. Selon Statistique Canada, en 1981 comme en 1971, moins de 1% de la main-d'oeuvre féminine exerçait des métiers relativement bien rémunérés tels que mécanicien, réparateur, usineur, camionneur, et autres. Les femmes se concentrent toujours dans des professions à prédominance féminine et qui sont peu rémunératrices.

L'avenir du marché du travail pour les femmes

A l'approche du tournant du siècle, il faut nous préparer à vivre dans un monde du travail qui risque d'être très différent. Nous venons tout juste de prendre conscience des changements survenus au cours des vingt dernières années et de ceux qui continueront de s'opérer.

L'avènement des nouvelles technologies dans le monde du travail devient un facteur très important dans le

changement structurel de celui-ci et on s'accorde à prédire des changements dans le profil professionnel.

La croissance des emplois peu rémunérés dans le secteur des services et l'incidence des nouvelles technologies nous incitent à vouloir agir. Nous ne pouvons dissocier le secteur manufacturier du secteur service, car bon nombre d'entreprises de services sont étroitement liées à la production de produits manufacturés.

Plusieurs emplois non traditionnels pour les femmes sont en pénurie de main-d'oeuvre. Soutenir les femmes à intégrer des emplois non traditionnels dans votre région n'est pas utopique. Les régions Montréal-Métro et de la Montérégie sont sûrement deux régions très propices au développement accéléré du non traditionnel pour les femmes. Je souhaite fermement que cet exposé vous donne le goût d'aller de l'avant dans l'intégration des femmes aux emplois non traditionnels et que l'égalité en emploi devienne un projet collectif de votre région.

Suzanne Girard
TNT Inc.
23 mai 1989

L'HISTOIRE DE LOUISE...

de soupçonner des femmes d'avoir des comportements nocifs (pour ne pas dire incestueux) envers leurs enfants dès qu'elles posent des gestes tendres, affectueux, caressants...?) Faudra-t-il bannir les bains en commun, les massages, les chatouilles au lever du lit... toutes choses pratiquées sans arrière-pensée dans des milliers de foyers québécois?

Nous en sommes là. Actuellement, une enfant est privée de sa mère parce que celle-ci, en jouant, lui a donné des becs sur la vulve. Où cela s'arrêtera-t-il?

Si je vous écris aujourd'hui en vous faisant parvenir l'ensemble du dossier, c'est qu'avec d'autres groupes, nous voulons faire circuler les informations nécessaires à la compréhension de la question. "Louise" aura son procès **criminel** à la mi-septembre. Elle aura probablement besoin de notre appui à toutes. Rappelons-nous que ce qui lui arrive pourrait arriver à beaucoup d'entre nous.

Ce que nous vous demandons, c'est de distribuer ce dossier à vos membres, dans toutes les régions où votre organisme est présent. Ainsi, partout au Québec, les femmes auront la possibilité de se pencher sur la question et, éventuellement, de prendre position.

Nous vous remercions d'avance et vous prions d'accepter l'expression de notre solidarité.

Françoise David

Coordonnatrice générale de l'R des centres de femmes du Québec

pour: L'R des centres de femmes du Québec

Le Regroupement des centres de santé des femmes du Québec

Le Regroupement québécois des CALACS

Veuillez noter que ce dossier est constitué de la série d'articles de Pierre Foglia et de trois lettres ouvertes parues dans la Presse suite à ces articles ainsi que l'article de Francine Pelletier intitulée "Les mauvaises mères".

Si vous souhaitez le recevoir, communiquez avec Jacinthe Mc Cabe au (514) 844-0760.

Des nouvelles de la région de l'Estrie

A titre de répondante du CIAFT-région de Sherbrooke, je viens ici présenter un aperçu de nos activités 88-89, en espérant que nous pourrions éventuellement connaître celles des autres CIAFT-régionaux, et ainsi profiter collectivement des initiatives et de la créativité de l'ensemble des membres.

D'abord, je dois dire que notre comité compte une dizaine d'intervenantes, dont quelques unes (2 ou 3) peuvent difficilement se libérer ou se déplacer pour assister aux réunions. Cependant, la dynamique est intéressante puisque toutes et chacune vivent différentes situations et/ou problèmes qui gravitent autour de l'emploi et qui confirment l'importance d'un regroupement comme le nôtre! Les dossiers qui ont retenu notre attention cette année? Les voici:

1. état de la situation concernant l'ancienne loi de l'aide sociale et celle qui fut mise de l'avant par les ministres Paradis et Bourbeau. Présentation de Ronald Duhaime, organisateur communautaire du CLSC-SOC, et Diane Denault, membre du G.A.R.D.S. (Groupe d'action pour le respect des droits sociaux de Sherbrooke).
2. présentation du rapport de la Commission des droits de la personne et plus particulièrement du dossier "Femmes", par Monique Lortie et Suzanne Valéry, toutes deux de la Commission.
3. requêtes des intervenantes auprès de la représentante des groupes de femmes, Gertrude Doyon, qui siège à la table éducation-main-d'oeuvre.
4. préparation au forum régional sur l'emploi, de façon à assurer une visibilité des groupes de femmes et de leurs préoccupations.
5. présentation de la situation des programmes d'accès à l'égalité dans la région, par Suzanne Ramsay et Lise Lafrance, toutes deux impliquées dans le dossier depuis un certain temps.
6. des échanges d'informations de toutes sortes, des questionnements sur certaines ambiguïtés, pour ne pas dire absurdités de notre environnement, etc...

En résumé, l'année aura été satisfaisante au niveau des contenus. Sur le plan technique, nous avons toujours le support de notre "Consult-Action régional", ce qui facilite grandement le fonctionnement du comité.

Notre forum sur l'emploi a eu lieu les 7 et 8 avril derniers, et je crois être en mesure d'affirmer que ce fut un franc succès en termes d'exercice de sensibilisation. Plusieurs membres du CIAFT régional se sont investies dans l'organisation et ont de ce fait assuré une représentation de nos préoccupations communes.

Voilà! Vous avez là le portrait de ce qu'aura été notre année 88-89. J'espère que nous aurons le plaisir de "lire" d'autres régions très bientôt.

Denise Marquis,
Club de Placement,
Sherbrooke

Du nouveau sur la Rive-Sud!

Juste un petit mot pour vous annoncer qu'il y a du nouveau sur la Rive-Sud: dans le cadre du 8 mars 1989, 43 femmes qui exercent ou qui désirent exercer des métiers non traditionnels (principalement des ex-participantes du programme d'options non traditionnelles) ont réfléchi ensemble sur les moyens à se donner pour pallier aux difficultés rencontrées en cours de route.

Nous y avons exprimé nos besoins et on a tenté d'identifier des ressources à mettre en place pour y répondre. Pour faire face à l'isolement que nous vivons chacune dans notre coin, pour faire face aussi aux préjugés que nous rencontrons dans des milieux d'hommes, pour s'entraider à concilier l'organisation familiale et le travail non traditionnel, nous avons donc décidé de mettre ensemble notre enthousiasme et nos énergies par le biais d'un regroupement.

D'ici au prochain numéro du Bouge, on aura sûrement un nom juridique légal (!) et on vous donnera plus de nouvelles quant aux besoins qui ont été exprimés et à notre plan d'action pour l'année qui vient.

A bientôt donc!

Colette Boudrias,
pour Options non traditionnelles
(514) 646-1030

AGENDA DU CIAFT

FÉVRIER 1989

- 17 Réunion du comité Sciences et technologies qui supervise la production de l'outil "Puiser à même l'avenir".
- 20 Deuxième rencontre du comité d'étude sur la révision de la loi des normes.
- 22 Madeleine Grégoire participe à la réunion du comité inter-groupes femmes et nouvelles technologies.
- 24 Fin du P.D.E., Denise Guilbault et Magella Côté nous quittent pour d'autres défis. Nous sommes heureuses d'apprendre que toutes deux se sont trouvées un emploi où elles mettent à profit l'expérience et la formation acquise au CIAFT. Félicitations et bonne chance.

MARS 1989

- 1er Rencontre du comité Sciences et technologies.
- 6 Troisième rencontre du Conseil d'administration.
- 7 Doris Lamontagne participe à une réunion de Solidarité Populaire Québec sur la réforme de l'aide sociale.
- 9 Suzanne Girard a participé à une réunion du comité inter-ministériel du Montréal métropolitain sur l'éducation et la main-d'oeuvre
- 9 et 10 Annie Lord a assisté au Colloque sur la reconnaissance des acquis regroupant des intervenants/es spécialisés/es dans le dossier.
- 15 Réunion du comité Sciences et technologies.
- 16 Rencontre du comité d'organisation du Forum national pour l'emploi. Lyse Leduc y participe.

AGENDA DU CIAFT

- 17 Denise Imbeault, Suzanne Girard, Martine Groulx, Martine Bégin et Lyse Leduc assistent au Colloque Carrefour Egalité sur les programmes d'accès à l'égalité dans les Commissions scolaires qui réunissaient quelques trois cent congressistes.
- 17 Suzanne Barbeau de SORIF présente le mémoire du CIAFT sur la réforme de l'aide sociale à deux associations de personnes handicapées.
- 22 Quatrième rencontre du comité d'études sur la Loi des normes du travail.
- 23 Suzanne Girard de TNT participe à une réunion d'un comité ad hoc pour les représentants en éducation et main-d'oeuvre et accueil et références.
- 28 Jacinthe Mc Cabe entre en fonction comme secrétaire-comptable. Bienvenue et bon courage!
- 29 Suzanne Girard représentante des groupes de femmes à la Table Education-Main-d'oeuvre de la région de Montréal et Céline Signori, qui siège à la Table Accueil et références, rencontrent les groupes de la région de Montréal.
- A Québec, réunion de suivi du Comité d'organisation du Colloque Carrefour égalité. Martine Bégin de Transition'elle accepte d'y représenter le CIAFT.
- 30 Ginette Legault et Lyse Leduc participent à une session de formation intitulée Stratégie pour une meilleure couverture médiatique avec Armande St-Jean.

AVRIL 1989

- 3 Réunion du comité Sciences et technologies.
- 6 Julie Meloche, Andrée Robert, Suzanne Blache et Lyse Leduc rencontrent Madame Yvette Mongeon, gérante de district du Secrétariat d'Etat au sujet de la subvention de fonctionnement du CIAFT.

AGENDA DU CIAFT

- 7 Autre réunion du Comité inter-groupes femmes et nouvelles technologies à laquelle assiste Madeleine Grégoire.
- Julie Meloche rencontre Madame Guay, attachée politique de Madame Monique Gagnon-Tremblay, qui est en tournée à travers le Québec, pour prendre connaissance de la problématique des groupes de femmes
- 11 Suzanne Girard est présente à une réunion du comité aviseur sur les programmes d'accès à l'égalité.
- Cinquième réunion du conseil d'administration.
- 12 Participation de Suzanne Girard au Colloque sur la formation professionnelle et le développement régional du Conseil des Collèges
- Le comité contenu du congrès 89, formé de Madeleine Lebeau, Danielle Paradis, Martine Groulx, Marie-Simone Icart, Jacinthe Mc Cabe et Lyse Leduc, se réunit pour la première fois.
- Le CIAFT se décide enfin à déménager et signe un bail qui fait du CIAFT le locataire du local 930 de l'édifice sis au 1265 Berri. Le déménagement est prévu fin juin. Si vous avez des disponibilités...
- 18 Madeleine Grégoire et Julie Meloche assistent à une journée de formation intitulée "Le gouvernement, dans tous les coins et recoins". Très intéressant et informatif.
- 18 Nous apprenons que le projet Innovation présenté conjointement par le CIAFT et la F.F.Q. n'est pas accepté. Grande déception!
- 20 Lyse Leduc assiste à la réunion du comité organisateur du Forum pour l'emploi.
- 24 Deuxième réunion du comité contenu du Congrès.
- 26 Lyse Tremblay prend livraison de l'agenda "Puiser à même l'avenir" destiné aux étudiantes de secondaire V afin de les inciter à diversifier leurs choix professionnels. C'est l'exubérance et la satisfaction de la mission accomplie. Félicitations Lise et aurevoir,

AGENDA DU CIAFT

J'espère bien.

Jacinthe Bégin de l'Enjeu remplace Suzanne Girard au comité d'organisation du Forum pour l'emploi de la région de Montréal.

- 27 Réunion du comité sur la révision de la loi des nomres. Les positions du CIAFT sont dégagées. Nous attendons maintenant le document gouvernemental.

MAI 1989

- 3 Conférence de presse conjointe de plusieurs groupes de femmes dénonçant le budget Wilson.
- 3 Rencontre du Groupe des 13 avec Madame Norma Passaretti sur les critères et les budgets de financement du Programme Promotion de la femme. Madeleine Grégoire représente le CIAFT.
- 5 Rencontre avec Monsieur Rodrigue Dubé et Madame Josée Lamontagne du cabinet de M. Claude Ryan au sujet de l'harmonisation en éducation des adultes. Julie Meloche de TNT et Nicole Côté de Option'Elle présentent les positions du CIAFT. Une rencontre de suivi est prévue.
- 6 Tenue du Forum pour l'emploi de la région de Montréal. Sont présentes, entre autres, Suzanne Girard de TNT, Jacinthe Bégin et Marcelle Arcand de l'Enjeu.
- 6 et 7 Colloque de la Fédération des femmes du Québec au Mont Ste-Anne. Julie Meloche est personne-ressource à l'atelier sur l'éducation et déléguée du CIAFT à l'assemblée générale ainsi que Ginette Legault. Ginette est élue au C.A. comme représentante des associations et nommée vice-présidente.
- 9 Madeleine Grégoire fait une présentation dans le cadre du Symposium on Women and non traditional work organisé par le Montreal Women's Network. Les autres panellistes sont Lesley Lee (CSN), Ginette Chabot (EIC) et Joan Scott.
- 10 Troisième rencontre du comité contenu du congrès.

AGENDA DU CIAFT

- 12 Suzanne Girard se consacre à une session d'information sur l'intégration des minorités visibles dans les organisations.
- 12-13-14 A Ottawa, assemblée générale annuelle du Comité canadien d'action sur la situation de la femme. Madeleine Grégoire y assiste pour le CIAFT.
- 16 et 17 Le comité action-continuité tient une session d'information sur l'entente Canada-Québec en éducation des adultes. Quelque 27 personnes y assistent dont les responsables Madeleine Lebeau de Liaisons Femmes Travail et Micheline Simard du Centre Emersion. La personne ressource est Hélène Paré de l'ICEA.
- 17 Madeleine Grégoire assiste à une soirée de rencontre avec les médias organisée par le Centre St-Pierre.
- 18 Deuxième rencontre de Suzanne Blache (Trait d'Union) et Lyse Leduc avec Mme Yvette Mongeon du Secrétariat d'Etat afin d'explorer de nouvelles pistes de financement.
- 24 Réunion du Conseil d'administration.
- 25 Doris Lamontagne assiste à une journée d'information sur les effets possibles du traité de libre-échange sur les programmes sociaux canadiens et québécois. Cette journée est organisée par le Conseil Canadien du Développement social du Canada.
- 29 Réunion du comité contenu. Les travaux avancent.
- 31 Les représentantes aux Tables Education Main-d'oeuvre et Accueil Référence se réunissent afin de concerter leurs actions. Du Ciaft, Andrée Robert et Suzanne Girard sont présentes.

AGENDA DU CIAFT

JUIN 1989

- 6 Suzanne Girard rencontre le comité aviseur sur les programmes d'accès à l'égalité.
- 2 Rencontre d'arrimage du comité d'organisation du Forum pour l'emploi avec des représentants-es des comités d'organisation des forums régionaux. Lyse Leduc y assiste.
- 7 Monique Desroches de La Clef assiste à une rencontre du regroupement pour des congés de maternité.
- 8 La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) nous convie à une rencontre informelle dans le but de présenter l'entente intervenue entre la FTQ et le gouvernement du Québec dans le dossier de l'équité salariale. Lyse Leduc représente le CIAFT.
- 11 Doris Lamontagne et Collet Boudrias d'Options non traditionnelles accueillent la délégation pan-canadienne qui se rend à Ottawa afin de protester contre le budget Wilson. L'action est organisée par le Comité Canadien d'action sur le statut de la femme.
- 13 Rencontre de la Table de concertation contre la réforme de l'aide sociale. Suzanne Barbeau de SORIF y assiste pour le CIAFT.

UNE INITIATIVE INTÉRESSANTE: LE CLUB DE LECTURE DU CENTRE DES FEMMES DE L'ESTRIE

C'est suite à une rencontre-échange sur les perspectives pour l'an 2000, que le Centre des femmes de l'Estrie (CFE) a mis sur pied un club de lecture, lieu d'échange et de réflexion, articulé autour d'une lecture com-

mune. La première rencontre a eu lieu le 30 mars dernier et regroupait 15 participantes. L'ouvrage étudié: La fascination du pouvoir de Marilyn French auteure de *Les bons sentiments* et *Toilettes pour femmes*. La soirée débutait par un souper "auberge espagnole" et se poursuivait par un échange en grand groupe plutôt qu'en sous-comité comme il avait été prévu au départ.

ANNONCEZ-VOUS

Avant cette rencontre, chaque participante devait avoir lu l'introduction du volume, de façon à pouvoir partager ses impressions, ce qui l'avait le plus frappé, les grandes questions que semble soulever l'auteure et sa façon de les comprendre, les émotions ressenties à la lecture, etc...

Une bonne façon d'apprendre des choses intéressantes, entre autres que "le rire est subversif, que les émotions sont une information valide, que la forme est masculine mais que la matière est féminine"... Bref, une rencontre où l'on peut

échanger sur des questions fondamentales qui nous tiennent à coeur, "un lieu de liberté et de rire sans arrière pensée".

Au vu du succès remporté cette soirée-là, le club entend donner suite à cette rencontre. D'autres réunions étaient ou sont prévues: 17 avril, 8 mai, 29 mai et 19 juin. Le club espère même inviter Marilyn French quand la lecture de son livre sera terminée!

Pour information: Lucille Latendresse au Centre des femmes de l'Est
(819) 566-7022

Le mouvement Action chômage de Montréal

Assurance-chômage: "Une personne avertie en vaut..."

Une personne avertie après une rencontre avec l'équipe du Mouvement Action-chômage de Montréal en vaut ... deux sinon plus surtout si l'on croit qu'on a droit à l'assurance-chômage.

Le MAC de Montréal invite tous ceux et celles qui ont des problèmes avec l'assurance-chômage ou qui désirent éviter d'en avoir à ses rencontres

ANNONCEZ-VOUS

d'information.

Ces rencontres se tiennent: les mardis et jeudis à 13 hres; le mercredi à 19 hres.
au 6839 A rue Drolet, Montréal (Métro Jean-Talon), 3e étage.

On peut également se renseigner sur ses droits aux mêmes heures au 271-4099.
On vous attend en grand nombre.

L'R des centres de femmes du Québec organise un colloque ayant pour thème "De l'isolement aux solidarités".

On y traitera de l'isolement des femmes: "Est-ce toujours un problème dans une société axée sur les moyens de communications? Les femmes vivent-elles leur isolement de la même façon que les hommes? L'isolement est-il le prix à payer pour notre "nouvelle" conscience féministe? Nos mères se sentaient-elles isolées? Quand, pour briser cet isolement, nous osons agir ensemble, malgré ou avec nos différences, qu'arrive-t-il?"

Une conférence prononcée par une représentante de l'R ouvrira le colloque, suivie d'un échange autour d'un vin-bière-croustilles.

Madame Marie Lavigne, présidente du CSF, présentera une conférence sur le thème: "Comment les femmes ont brisé leur isolement à travers l'histoire du Québec".

Deux ateliers: Réflexion sur l'isolement et Découvertes sur les solidarités, seront suivis d'une plénière permettant de présenter les résultats de ceux-ci.

Le colloque aura lieu les 9 et 10 juin prochains, au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM, local AM-050.

Coût d'inscription:	Centre de femmes et groupes de femmes	35\$
	Institutions	45\$

Pour information et inscription: L'R des centres de femmes du Québec
(514) 843-8156

ANNONCEZ-VOUS

L'Interval, Auberge de plein air, Ste-Lucie des Laurentides

Projet accessibilité aux vacances pour les jeunes adultes à faible revenu

Des vacances à bon compte

L'Auberge de plein-air l'Interval à Ste-Lucie des Laurentides offre aux personnes à faible revenu de la région métropolitaine, la possibilité de prendre des vacances à prix abordable. Ce programme privilégie les personnes âgées de 18 à 35 ans, ainsi que les familles monoparentales. Les possibilités de séjour, de 3 à 5 jours (du dimanche soir au vendredi soir) sont les suivantes:

- la fin de semaine de la St-Jean
- Semaine du 25 au 30 juin
- Semaine du 9 au 14 juillet
- et toutes les semaines du mois d'août
- Fête du travail
- Action de grâces

Le coût d'un séjour est calculé selon votre revenu et le nombre de personnes par foyer. Ce coût inclus l'hébergement, la nourriture, l'animation, le prêt de matériel (planche à voile, voilier, canot, chaloupe, etc...) et le transport aller/retour.

Pour toute information et/ou réservation, composez le 279-9349.

L'Interval, 3565, 91e avenue, Ste-Lucie des Laurentides (Québec) J0T 2J0

Tél.: (819) 326-4069

Gérée par l'Association des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal Inc.

Siège social: 6839A, rue Drolet, Suite 302, Montréal (Québec) H2S 2T1

Tél.: (514) 279-9349

Viviane Nadeau

ANNONCEZ-VOUS

Le **Centre de Formation à l'Autogestion** a mené une recherche-action de trois ans auprès des jeunes adultes sans emploi. A travers ce projet, quatre intervenante-s ont expérimenté une approche axée sur le **"chômage créateur"** et sur la prise en charge du vécu non-emploi.

De plus, à partir des acquis de cette expérience, un vidéo a été réalisé. Ce vidéo se veut un instrument d'animation auprès des "sans emploi".

Pour de plus amples renseignements, vous adresser au Centre de Formation à l'Autogestion, C.P. 552, St-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3B 6Z8, tél. (514) 346-8357.



Le Collectif des femmes immigrantes du Québec a le plaisir de vous annoncer la tenue, dès septembre 89, d'ateliers de formation autour du thème central: **"Femmes immigrantes, travail et nouvelles technologies"**. Ces ateliers, au nombre de six se dérouleront à raison d'une fois par mois, jusqu'en février 90 et seront appuyés par des documents de travail, des personnes ressources et selon chaque sous-thème par des projections vidéo.

Notre objectif vise à dresser un tableau d'ensemble de la situation et à identifier les éléments spécifiques aux femmes immigrantes dans chacun des sous-thèmes abordés et qui sont:

- 1) Connaissance du marché du travail en 1989
- 2) Les nouvelles technologies et le travail
- 3) L'informatisation
- 4) Nouvelles technologies: formation et recyclage

ANNONCEZ-VOUS

- 5) Nouvelles technologies: information et sensibilisation
- 6) Mutations techniques, mutations du travail: changements de société..

Si vous êtes intéressées à participer, adressez-vous au Collectif des femmes immigrantes du Québec, 6865 Christophe Colomb, Montréal (Québec) H2S 2H3 ou au numéro de téléphone 272-3451.

Ces ateliers sont entièrement gratuits et d'une durée approximative de 4 heures chacun.

Bonne vacances!

*à
bientôt*